

itarian Law  
er Session  
turers



015,



# ENSEIGNEMENT DÉBAT RECHERCHE

LE DROIT INTERNATIONAL HUMANITAIRE, L'ACTION ET  
LES POLITIQUES HUMANITAIRES AU SEIN DES UNIVERSITÉS



CICR



A. Greco / ICRC

## DROIT INTERNATIONAL HUMANITAIRE, ACTION ET POLITIQUES HUMANITAIRES : LE RÔLE DES UNIVERSITÉS

Les conflits armés et les autres situations de violence font payer un lourd tribut aux civils, aux détenus, aux blessés, aux personnels de santé et aux infrastructures essentielles. Si le droit international fixe les limites de ce qui est autorisé dans de telles situations, les États sont responsables de le mettre en œuvre et de faire respecter ces limites afin d'empêcher le déchaînement incontrôlé de violences souvent sans fin.

Les universités jouent un rôle crucial à cet égard en veillant à ce que le droit international humanitaire (DIH) et les règles applicables d'autres branches du droit soient enseignés aux dirigeants, aux porteurs d'armes, aux juges et aux avocats de demain, ainsi qu'aux futurs professionnels de l'humanitaire. En effet, la connaissance de ces règles – quoiqu'insuffisante à elle seule – demeure indispensable pour garantir le respect du droit.

Les professeurs, chercheurs et experts académiques contribuent de manière déterminante au débat sur

les questions juridiques et humanitaires et à l'élaboration de législations et de politiques conformes au droit. Ils conseillent également les gouvernements sur la façon de gérer les problèmes humanitaires et de sécurité en respectant le cadre juridique en vigueur et les politiques humanitaires existantes. Par ailleurs, ils sensibilisent la société civile par le biais des médias et de conférences publiques.

Enfin, les universités et les instituts spécialisés sont à la pointe de la recherche sur les nouvelles thématiques. Ils mettent en lumière les questions humanitaires qui se profilent à l'horizon, proposent de nouvelles idées et solutions pour les traiter et livrent des analyses constructives en vue d'améliorer les actions entreprises dans les domaines juridique et humanitaire.

C'est pourquoi les partenariats avec les universités sont au cœur des efforts déployés par le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) pour renforcer le respect du DIH et promouvoir l'action et les politiques humanitaires.

### DROIT INTERNATIONAL HUMANITAIRE – INTRODUCTION DÉTAILLÉE

Ce manuel d'introduction au droit international humanitaire est destiné aux étudiants, professeurs et professionnels de l'humanitaire et du droit qui souhaitent connaître les concepts de base du DIH. Il reflète de manière générale l'interprétation juridique du CICR et donne une vue d'ensemble actualisée du DIH basée sur la réalité des conflits armés contemporains.

Le manuel peut être commandé ou téléchargé gratuitement au format PDF à l'adresse <https://www.icrc.org/fr/publication/4231-international-humanitarian-law-comprehensive-introduction>.



CICR

# ENSEIGNER LE DROIT INTERNATIONAL HUMANITAIRE

## Pourquoi ?

En ratifiant les Conventions de Genève, les États s'engagent expressément à faire plus largement connaître le DIH. L'un des moyens efficaces d'y parvenir est de faire en sorte que ce droit soit enseigné dans les universités. Enseigner le DIH n'est pas seulement une obligation juridique, c'est aussi un moyen de renforcer le respect de ce droit et de faire mieux comprendre les implications des conflits armés dans notre monde actuel.

## Comment ?

La réalité des conflits armés contemporains devrait constituer la base de tout enseignement portant sur le DIH et l'action humanitaire. C'est pourquoi les professeurs et autres enseignants sont encouragés à enseigner le DIH de manière interactive à l'aide d'études de cas et d'outils pédagogiques variés. Ils sont également invités à soutenir la participation de leurs étudiants à des activités « extrascolaires », comme des

jeux de rôle et des concours de plaidoirie, de débat ou de rédaction. Les activités de ce type permettent de donner une impulsion à l'intégration du DIH dans les programmes universitaires et d'éveiller l'intérêt des étudiants pour ce sujet et, de manière plus générale, pour les questions qui s'y rapportent. En outre, les professeurs et autres enseignants peuvent participer aux cours et séminaires de « formation des formateurs » que le CICR organise dans le monde entier pour se familiariser avec les notions de base du DIH, rester informés des débats le concernant et expérimenter différentes façons d'enseigner cette matière.

Consultez nos pages :

« Apprendre et enseigner le DIH » :

<https://www.icrc.org/fr/nos-activites/renforcer-le-respect-du-droit/education-et-sensibilisation>  
« Centre de formation » :

<https://www.icrc.org/fr/centre-de-formation-en-ligne>.

*Les Hautes Parties contractantes s'engagent à diffuser le plus largement possible, en temps de paix et en temps de guerre, le texte de la présente Convention dans leurs pays respectifs, et notamment à en incorporer l'étude dans les programmes d'instruction [...] civile, de telle manière que les principes en soient connus de l'ensemble de la population [...].*

Les quatre Conventions de Genève de 1949, articles 47, 48, 127 et 144 respectivement.

## UN DROIT DANS LA GUERRE ?

Ce recueil de cas et sa plateforme en ligne (en anglais), qui renferment un ensemble de plus de 300 cas pratiques, présentent le DIH de façon détaillée et fournissent des conseils et des ressources pédagogiques à l'intention des enseignants et des formateurs. Vous pouvez consulter la plateforme en ligne (en anglais) à l'adresse <http://casebook.icrc.org/>.

Le recueil de cas peut pour sa part être commandé ou téléchargé gratuitement en français au format PDF à l'adresse <https://www.icrc.org/fr/document/un-droit-dans-la-guerre-cas-documents-et-supports-denseignement-relatifs-la-pratique>.





C. Cardon de Lichtbuer/CICR

Y. Mbaoh Nana/CICR

## DÉBATTRE DU DIH, DE L'ACTION ET DES POLITIQUES HUMANITAIRES

### Pourquoi ?

Les professeurs, chercheurs et experts académiques contribuent à garantir que le débat mondial sur les questions juridiques et humanitaires soit soutenu par une expertise appropriée. Ils enrichissent en outre ce débat grâce à leurs domaines de compétence respectifs et à leurs différentes perspectives. Cette connaissance permet aux acteurs internationaux et aux organisations humanitaires de renforcer leurs positions juridiques et leurs politiques humanitaires, et d'améliorer ainsi la protection des personnes touchées par les conflits armés et les autres situations de violence.

### Comment ?

Dans le monde entier, des professeurs, chercheurs et experts académiques sont invités à contribuer aux ateliers, séminaires et conférences que le CICR organise sur des questions contemporaines. Les réseaux nationaux, régionaux et internationaux d'experts universitaires ainsi créés peuvent grandement faciliter le développement, l'enseignement et la mise en œuvre du DIH, et mobiliser davantage de soutien en faveur de l'action humanitaire neutre et impartiale.

Les professeurs, chercheurs et experts académiques sont également invités à participer au débat par d'autres moyens, par exemple en publiant des contributions sur le blog *Humanitarian Law & Policy* du CICR ou en rédigeant des articles pour la *Revue internationale de la Croix-Rouge*.

### HUMANITARIAN LAW & POLICY

Alimenté notamment par la *Revue internationale de la Croix-Rouge*, ce blog vise à jeter un pont entre la recherche académique et les pratiques sur le terrain, l'idée étant d'ouvrir le débat sur les grandes questions humanitaires du moment.

Vous pouvez visiter le blog à l'adresse [blogs.icrc.org/law-and-policy](https://blogs.icrc.org/law-and-policy).



S. Roxas/CICR

# DÉVELOPPER LA RECHERCHE SUR LES QUESTIONS JURIDIQUES ET HUMANITAIRES

## Pourquoi ?

Promouvoir la connaissance et l'appropriation des normes et valeurs pertinentes constitue un moyen efficace de bâtir un environnement propice au respect de la vie et de la dignité humaine, du DIH et de l'action humanitaire neutre et impartiale. Les chercheurs contribuent à la création d'un tel environnement par les travaux qu'ils mènent sur des questions juridiques et humanitaires d'actualité. Ce faisant, ils aident à clarifier et développer le droit, et à renforcer les politiques et l'action humanitaires.

## Comment ?

Les chercheurs qui souhaitent en savoir plus sur les ouvrages de référence existant dans le domaine du DIH, de l'action et des politiques humanitaires sont invités à contacter le CICR ou à consulter son site Web ([www.icrc.org/fr](http://www.icrc.org/fr)). Sur demande, des collections d'ouvrages sur le DIH peuvent être mises à la disposition des bibliothèques universitaires. La plupart des publications sont également disponibles au format électronique et peuvent être téléchargées gratuitement à l'adresse <https://shop.icrc.org>. Les chercheurs sont par ailleurs encouragés à soumettre des articles à la *Revue internationale de la Croix-Rouge*, qui consacre chacune de ses éditions à l'examen de nouvelles questions touchant au DIH, à l'action et aux politiques humanitaires. Les chercheurs qui souhaitent soumettre une contribution à la *Revue internationale de la Croix-Rouge* ou à toute autre revue universitaire soutenue par le CICR sont invités à consulter le site Web de l'institution ou à prendre contact avec la délégation la plus proche.

Les grandes universités sont encouragées à conclure un partenariat avec le CICR en vue de réaliser des projets de recherche sur les tendances et les défis actuels dans les domaines juridique et politique. Grâce à de tels projets, elles pourront démontrer et renforcer leurs connaissances dans ces domaines, tout en fournissant au CICR des analyses utiles pour comprendre ces tendances et relever ces défis. Les propositions de projets peuvent émaner tant de partenaires universitaires potentiels que du CICR. Les partenariats, qui suivent un calendrier et un plan définis, visent à produire des résultats tangibles comme des rapports de recherche, des outils de formation, des bases de données actualisées, l'organisation conjointe d'événements académiques, la création de centres universitaires spécialisés, etc. Les universités qui souhaitent présenter une proposition sont invitées à prendre contact avec la délégation locale du CICR.

Les coordonnées de nos délégations à travers le monde sont disponibles à l'adresse <https://www.icrc.org/fr/contact#worldwide-contacts>.

## REVUE INTERNATIONALE DE LA CROIX-ROUGE

Créée en 1869, la *Revue internationale de la Croix-Rouge* est une revue trimestrielle publiée par le CICR et la maison d'édition Cambridge University Press. Elle offre un espace de débat sur le droit international humanitaire, l'action humanitaire et les politiques connexes dans le cadre des conflits armés et d'autres situations de violence.

La revue est accessible à l'adresse [www.icrc.org/fr/international-review](http://www.icrc.org/fr/international-review).





## VISITER LE CICR AVEC VOTRE UNIVERSITÉ

### Pourquoi ?

Les professeurs, les chercheurs et les étudiants sont invités à visiter le CICR pour mieux connaître son rôle en tant que « gardien du DIH », ainsi que les activités qu’il a menées par le passé et mène aujourd’hui pour alléger les souffrances des populations dans les conflits armés et les autres situations de violence.

### Comment ?

Certaines délégations du CICR sont dotées de centres publics de conférence et de documentation, où les visiteurs peuvent consulter des ouvrages de référence sur le DIH et l’action humanitaire. Au siège du CICR à Genève (Suisse), des séances d’information interactives sont régulièrement organisées à l’Humanitarium pour présenter l’institution et promouvoir une meilleure

compréhension du DIH et des défis qui se posent actuellement dans le domaine humanitaire. Les visiteurs peuvent aussi se rendre au Centre d’information et de documentation du CICR, dont la collection compte plus de 140 000 pièces – ouvrages, périodiques, enregistrements vidéo, photographies et CD-ROM – sur le droit international humanitaire, l’action humanitaire et les activités de l’institution. Cette visite peut être combinée à celle du Musée international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. Nous nous réjouissons de votre visite !

Consultez la page du service des visites :  
<https://www.icrc.org/fr/evenement/a-la-rencontre-du-cicr>.

### Mission

Organisation impartiale, neutre et indépendante, le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) a la mission exclusivement humanitaire de protéger la vie et la dignité des victimes de conflits armés et d’autres situations de violence, et de leur porter assistance. Le CICR s’efforce également de prévenir la souffrance par la promotion et le renforcement du droit et des principes humanitaires universels. Créé en 1863, le CICR est à l’origine des Conventions de Genève et du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, dont il dirige et coordonne les activités internationales dans les conflits armés et les autres situations de violence.



CICR

Comité international de la Croix-Rouge  
 19, avenue de la Paix  
 1202 Genève, Suisse  
 T +41 22 734 60 01 F +41 22 733 20 57  
 E-mail: shop@icrc.org www.icrc.org  
 © CICR, mai 2017